2. Réhabilitation vocale dans le cadre des dysphonies dysfonctionnelles Perfectionnement

Jean-Claude FARENC, Orthophoniste.

N° 1381

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Objectifs de la formation

La formation propose un approfondissement des techniques enseignées lors du premier stage de formation intitulé *« bilan et rééducation vocale »*.
Il s'agit d'un stage de perfectionnement qui permettra à chaque participant d'affiner les techniques de rééducation vocale à travers certains exercices très précis de respiration, de posture et de technique vocale.

Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint, support écrit remis au stagiaire, enregistrements vidéo, études de cas, ateliers pratiques.

PROGRAMME

Matinée

9h
- Accueil, présentation de la formation,
- Programmes de la journée, tour de table, attentes et questions des stagiaires

9h30
- La respiration, les restrictions de mobilité
- Le geste phono-respiratoire

10h30
- La posture
- Le lien posture et respiration

Après-midi

14h
- La pose de la voix
- Le travail spécifique sur le timbre vocal

15h30
- Le travail sur les hauteurs vocales
- Le travail sur les intensités vocales en lien avec la posture et la respiration

17h
- Questions diverses
- Synthèse de la formation

Stage limité à 20 personnes

Durée : 1 jour (7 heures) **Lieu** : Biarritz
Dates : 07 Février 2019
Coût : Tarif libéraux 180€
Tarif DPC 210€ (*dépôt de garantie*)
Tarif salarié via établissement 210€

Les participants doivent être titulaires du CCO (Certificat de Capacité en Orthophonie) ou de tout titre admis en équivalence.
Les participants doivent avoir fait le stage proposé par le formateur en 2018.